

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie de la Haute-Garonne**

**MARCHÉ DE TRAVAUX**

**Travaux de rénovation du nouvel accueil de Saint-Gaudens de la CPAM de la Haute-Garonne**

**Lot 4 - Sols souples – Sols durs – Faïence**

**Cadre de Mémoire Justificatif de l’Offre (CMJO)**

**Marché N°G2024080-4**

**Entreprise :** … … … … … …

**ou**

**Groupement d’entreprises** : … … … … … …

Conformément au règlement de la consultation, le présent mémoire justificatif de l’offre doit impérativement être renseigné par chaque candidat.

Ce mémoire justificatif sera utilisé par la CPAM pour analyser le critère valeur technique.

Le présent mémoire justificatif est un document contractuel. Ainsi, pendant l’exécution du marché, tout manquement aux informations mentionnées dans ce mémoire pourra être sanctionné par le Maître d’ouvrage, conformément aux clauses prévues dans les documents contractuels.

**En cas de document annexe ou de renvoi, le candidat devra impérativement préciser, ci-après, pour chaque question où se trouve la réponse (indication du document, du numéro de page et du paragraphe).**

**Afin de pouvoir apprécier la valeur technique de leur offre, les candidats fourniront les renseignements demandés ci-après :**

**INTERLOCUTEUR DÉDIÉ AU MARCHÉ :**

* **Nom : …… …… …..**
* **Mail : …… …… …..**
* **Numéro de téléphone : …… …… …..**

**Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise** au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:124:0036:0041:fr:PDF) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=83BCBFC60390609F22C124D22345B382.tpdila22v_1?idArticle=LEGIARTI000033669891&cidTexte=LEGITEXT000005621315&dateTexte=20170428) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l’artisanat ([Art. R. 2151-13](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730515&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) et [R. 2351-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728815&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique) ?

Oui  Non.

**VALEUR FINANCIERE (40 %)**

**VALEUR TECHNIQUE (50 %) :**

**● Moyens humains affectés au marché : (/ 10 points)**

Le candidat devra indiquer dans les tableaux, ci-après, les effectifs et leur qualification pour chacun des postes listés. Il n’est donc pas attendu ici de l’entreprise qu’elle fournisse son effectif global ou un organigramme de la société, mais qu’elle précise les effectifs qui seront dédiés au présent marché

En cas de cotraitance ou de sous-traitance, le candidat détaillera un tableau par prestataire.

Tableau à compléter :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | | **Qualification** | **Nombre** |
| **Personnel dédié au chantier** | Personnes en charge des études d’exécution  (joindre le CV en annexe) | … … … | … … … |
| Conducteur de travaux  (joindre le CV en annexe) | … … … | … … … |
| Chef de chantier | … … … | … … … |
| Exécutants | … … … | … … … |

**● contraintes IDENTIFIEES PAR La CPAM et mesures mises en œuvre par le candidat pour les prendre en compte : (/ 20 POINTS)**

Le candidat indiquera, ci-après, les mesures qu’il entend mettre en œuvre pour prendre en compte les contraintes suivantes :

* **Nuisances pendant les travaux : 10 points**

Le candidat devra indiquer, ci-après, quelles seront les mesures mises en œuvre pour limiter les nuisances pendant les travaux :

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

* **Capacité d’approvisionnement : 10 points**

Le candidat devra indiquer, ci-après, les moyens qu’il entend mettre en place en matière d’approvisionnement afin de démontrer sa capacité (moyens mis en œuvre / lieu / horaires ?) à respecter les délais de l’opération (cf. planning provisoire joints au DCE) :

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

**● Méthodologie : (/ 20 POINTS)**

Le candidat doit indiquer, ci-après, la méthodologie qu’il mettra en œuvre en précisant notamment son mode opératoire, son organisation, les moyens matériels et techniques utilisés lors de la réalisation des travaux de mise en place des sols. L’entreprise détaillera notamment la mise en œuvre du ragréage sur la chape de rattrapage du lot 1, notamment sur la contrainte du seuil de la porte principale et les interfaces entre les différents types : sol PVC, moquettes et carrelage sanitaire.

… … … … … …

… … … … … …

… … … … … …

… … … … … …

… … … … … …

… … … … … …

**VALEUR ENVIRONNEMENTALE (10 %) :**

**● CRITÈRE ENVIRONNEMENTAL : (/ 10 points)**

Le candidat détaille ci-après le circuit de gestion des déchets qu’elle compte mettre en œuvre en proposant notamment son schéma d’organisation et de gestion des déchets (SOGED)

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …

… … … … … … … …